

# Chronique économique

## L'ANANAS FRAIS ET EN CONSERVES DANS LA C.E.E. ET L'A.E.L.E.

par **R.M. CADILLAT**

*Institut français de Recherches fruitières Outre-Mer*

Les considérations qui vont suivre sont basées sur les statistiques officielles du commerce extérieur de chacun des pays intéressés, et non sur les chiffres de campagne qui prêtent souvent à confusion.

Il est intéressant, avant d'examiner le commerce de l'ananas sous ses diverses formes : fruit frais, conserve et jus sur le marché européen, de considérer la production mondiale.

D'après l'annuaire F. A. O., Production 1969, vol. 23, elle est passée de 3,204 millions de tonnes en 1961 à 3,564 millions de tonnes en 1968, dernière année publiée, soit une augmentation de 11,2 p. cent.

L'Amérique du Nord, y compris les Antilles et Hawaï, représente 33,8 p. cent de la production mondiale, l'Amérique du Sud 15,6, l'Asie 37,5, l'Afrique 9,6 et l'Océanie 3,1.

En se basant sur cet annuaire, voici le classement par pays :

pays	tonnage	p. cent du total
Hawaï	834.000	23,4
Brésil	411.000	11,5
Malaisie	340.000	9,5
Formose	311.000	8
Mexique	263.000	7,3
Philippines	226.000	6,3
Thaïlande	200.000	5,6
Afrique du Sud	120.000	3,3
Australie	112.000	3,1

L'ensemble de tous les pays de la zone Franc représente 3,3 p. cent de la production mondiale, avec 119.000 tonnes dont 80.000 de Côte d'Ivoire, 2,2 p. cent et 19.000 de Martinique, 0,5 p. cent.

Les pays de la zone Sterling représentaient en 1968 22,9 p. cent de la même production avec 815.000 tonnes. La Malaisie y participait pour 41,7 p. cent, l'Afrique du Sud 14,7 et l'Australie 13,7.

Du total mondial, moins de 100.000 tonnes de fruits frais, c'est-à-dire environ 2,8 p. cent font l'objet d'un commerce international.

## L'ANANAS FRAIS

### COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE

D'après le tableau 1 ci-après, la C.E.E. a importé 21.758 tonnes en 1969, 21.494 tonnes en 1968 et 19.668 tonnes en 1967. Par rapport à cette dernière année, l'augmentation est de 10,6 p. cent, mais par rapport à 1965, les importations ont presque doublé (augmentation de 87,8 p. cent).

Cette entité économique importe moins que les Etats-Unis (45.000 tonnes), le Japon (21.382 tonnes en 1968) et l'Argentine (23.000 en 1966).

Si l'on considère les provenances, on constate que le principal fournisseur est la Côte d'Ivoire avec 10.452 tonnes en 1969 contre 11.608 en 1968, 48 p. cent suivie de la Martinique 5.328 tonnes, 24,6 p. cent, de la Guinée 1.244 tonnes, 5,7 p. cent et du Cameroun 1.195 tonnes, 5,4 p. cent. Mais, en réalité, ces chiffres doivent être supérieurs, car, selon les statistiques douanières, 1.305 t proviennent de pays membres et le pays exportateur réel n'est pas indiqué. Ainsi, 1.120 t ont été expédiées par la France vers l'U. E. B. L., les Pays Bas et l'Italie, et 103 t sont allées de la Belgique vers les Pays-Bas. On peut, sans risque d'erreur, évaluer à 80 p. cent la participation de la Côte d'Ivoire dans cet approvisionnement, compte-tenu de ces réexportations.

Si l'on ne tient compte que des données spécifiques du commerce d'importation de la C.E.E., la participation des pays producteurs de la zone Franc approche 85 p. cent en 1969. Cuba vient en seconde position avec 798 t, prenant la place des Açores qui n'a fourni que 670 t au lieu de 710 t en 1968 et 800 t en 1965.

Il est difficile de comparer les prix au stade grossiste. Les prix de déclaration en douane, qui devraient normalement correspondre aux prix C. A. F. représentent peut-être la meilleure référence. Ils permettent tout au moins la comparaison.

Les moyennes annuelles de 1968 et 1969 ont été les suivantes :

	en valeur nationale		(équivalence actuelle en F)	
	1969	1968	1969	1968
Allemagne fédérale	1,42 DM	1,33 D	2,14	2,00
U. E. B. L.	1,84 FrB	1,89 FrB	2,02	1,89
France	1,41 F	1,35 F	1,41	1,35
Italie	231 Lires	223 Lires	2,05	1,98
Pays-Bas	0,81 Florins	0,92 Florins	1,23	1,42

Naturellement, ces valeurs de déclaration en douane ne correspondent pas aux prix de vente. Il faut ajouter le prix de la mise à terre, du transport, du tarif douanier (qui est nul pour les pays membres ou associés - cas des EAMA). Le tarif extérieur commun est de 9 p. cent pour les pays tiers, et il s'y ajoute en Allemagne, en France et aux Pays-Bas, la T. V. A. (elle est en France de 7 p. cent, mais revient en réalité à 7,52 p. cent), en Belgique, une taxe de transmission (forfaitaire) de 14 p. cent, en Italie un impôt sur les recettes (également forfaitaire) de 4 p. cent.

Mais les prix varient, suivant qu'il s'agit :

- des grades A - B - C ou D
- de ventes à quai - majorité des ventes à Marseille
- de ventes sur les marchés de gros - cas des Antilles où peu de ventes s'effectuent à quai pour la place de Paris

En résumé, on peut dire que la moyenne de 1969 en France s'est tenue autour de 2 F du kg, les cours du Cameroun étant inférieurs, généralement de 0,10 à 0,23 F du kg. Les limites extrêmes de commercialisation vont de 1,50 F minimum à 3 F maximum du kg. Les ventes sur l'étranger ont été généralement inférieures aux ventes en France ; les données précises entre les différen-

TABLEAU I - Importations d'ananas frais dans la C.E.E.

PAYS DE PROVENANCE	ALLEMAGNE FEDERALE			BELGIQUE LUXEMB.			FRANCE			ITALIE			PAYS-BAS			TOTAL C.E.E.		
	1969	1968	1967	1969	1968	1967	1969	1968	1967	1969	1968	1967	1969	1968	1967	1969	1968	1967
<b>EUROPE - C.E.E.</b>																		
Pays-Bas	-	-	-	-	9	6	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	9	6
Allemagne Fédérale	-	-	-	-	-	-	-	-	-	15	-	-	67	-	-	82	-	-
Belgique-Luxembourg	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	103	15	4	103	15	4
France	6	-	-	886	596	371	-	-	-	76	111	127	152	157	151	1.120	864	649
Italie (1)	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-
<b>AUTRES PAYS D'EUROPE</b>																		
Danemark	-	-	-	-	-	-	-	-	-	7	-	-	-	-	-	-	7	-
Norvège	-	-	-	-	3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3	-
Royaume-Uni	-	-	-	13	-	-	-	-	-	-	-	-	2	1	-	15	1	-
<b>BASSIN MEDITERRANEEN</b>																		
Algérie	-	-	7	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	7
Espagne-Canaries	-	6	15	-	-	-	-	4	34	-	-	-	1	-	34	7	19	
Italie	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	
Israël	-	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-
Maroc	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
Portugal	321	306	364	75	78	66	231	230	-	43	91	86	-	5	12	670	710	528
Tunisie	-	-	-	-	-	-	21	5	-	-	-	-	-	-	-	21	5	-
Turquie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3	-	-	-	3	-
<b>AMERIQUE DU NORD, CENTRALE</b>																		
Costa-Rica	47	17	-	-	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	47	19	-
Etats-Unis	-	19	23	-	-	3	-	-	-	-	-	-	9	2	22	9	21	48
Honduras	41	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	41	-	-
Mexique	-	28	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	2	-	30	2	-
Panama	3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	4	-	-	-
<b>AMERIQUE DU SUD</b>																		
Brésil	97	668	477	-	-	-	-	-	-	-	-	21	184	84	118	852	561	
Equateur	-	18	-	-	-	6	-	-	-	-	-	-	-	-	-	18	6	
Guyane	-	9	36	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	9	36	
Venezuela	-	-	2	-	-	-	-	-	-	-	3	-	-	-	-	-	5	
<b>ASIE</b>																		
Formose	13	19	4	-	-	-	-	-	2	1	-	-	-	-	15	20	4	
Indonésie	-	-	-	-	-	-	-	-	23	14	-	-	-	-	23	14	-	
<b>AFRIQUE</b>																		
Angola	(+)14	4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	14	4	-
Afrique du Sud	32	41	2	9	16	-	-	-	-	-	-	-	4	4	45	61	3	
Cameroun	148	90	47	7	3	1	1.040	947	1.093	-	-	-	-	-	1.195	1.040	1.141	
Côte d'Ivoire	1.765	2.328	1.357	97	92	68	7.239	7.971	7.881	1.343	1.205	822	8	12	6	10.452	11.608	10.134
Ghana	12	13	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	12	13	
Guinée	209	107	145	-	-	-	966	793	1.238	69	7	19	-	-	1.244	907	1.402	
Kénya	208	94	98	26	37	33	-	-	-	-	-	1	8	6	235	139	137	
Libéria	-	6	1	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	7	1	
Madagascar	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	-	-	-	-	-	-	2	
Mozambique	-	5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5	-	
<b>ANTILLES</b>																		
Cuba	485	22	-	-	-	-	-	-	-	-	-	313	-	-	798	22	-	
Guadeloupe	-	-	-	-	-	6	49	103	62	-	-	-	-	-	49	-	-	
Martinique	367	516	398	62	78	6	4.931	4.353	3.956	8	9	45	-	-	5.368	5.059	4.467	
<b>OCEANIE</b>																		
Nouvelle-Zélande	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	155	-	-	-	-	155	
<b>DIVERS</b>																		
	18	11	9	-	1	1	1	-	260	-	1	80	2	6	-	21	19	350
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>3.786</b>	<b>4.330</b>	<b>2.985</b>	<b>1.198</b>	<b>916</b>	<b>562</b>	<b>14.478</b>	<b>14.402</b>	<b>14.497</b>	<b>1.613</b>	<b>1.446</b>	<b>1.337</b>	<b>683</b>	<b>400</b>	<b>287</b>	<b>21.758</b>	<b>21.494</b>	<b>19.668</b>

(1) - A titre indicatif, ce pays est classé dans BASSIN MEDITERRANEEN  
 (+) - Guinée Equatoriale

ces de cours sont variables suivant l'état du marché et difficilement connues. Le prix moyen des ananas réexportés de France est de 1,41 F, d'après les statistiques douanières.

Une décision gouvernementale française du 8/2/1968 fixe la répartition des apports sur le marché à 42,5 p. cent pour les D. O. M., 42,5 p. cent pour la Côte d'Ivoire et 15 p. cent pour les pays tiers. Pour harmoniser le commerce, les professionnels se réunissent régulièrement, en fonction des quantités disponibles et des prix désirés, ils fixent les tonnages à importer et réexporter.

Notons que dans l'approvisionnement du marché français en 1969, la part de la Côte d'Ivoire a été de 50 p. cent, celle de la Martinique de 34 p. cent, en 1968 55,3 p. cent et 30,0, en 1967 de 54,3 et 27,2 p. cent respectivement.

En 1969 le français a consommé 287 g contre 290 g en 1967, chiffre basé sur les importations brutes. Compte tenu des réexportations, sa consommation n'est plus que de 264 g contre 244 g. Pour les autres membres de la Communauté européenne, l'allemand a consommé 62 g contre 50 g en 1967, le belge 101 g contre 124 g, l'italien 30 g contre 25, le hollandais 53 g contre 23 g.

La consommation moyenne par habitant de la C. E. E. est de 116 g contre 107.

Nous donnons ci-dessous l'état comparatif des importations d'ananas frais dans la C. E. E. pour les premiers mois de 1969 et de 1970 (tableau 2).

TABLEAU 2 - Etat comparatif des importations d'ananas frais dans la C.E.E.

	1969		1970	
	en tonnes	en 000 DM	en tonnes	en 000 DM
ALLEMAGNE FEDERALE (6 mois)				
total :	1.643,1	2.657	3.072,0	3.962
dont :				
Portugal	235,6	513	155,1	323
Guinée	208,8	260	349,4	361
Côte d'Ivoire	740,8	1.043	1.495,3	1.925
Ghana	3,8	2	0,7	2
Cameroun	57,4	92	32,8	35
Kenya	77,6	156	115,9	344
Costa-Rica	1,8	2	143,3	115
Panama	3,2	1	-	-
Martinique	36,6	54	110,7	160
Brésil	10,8	11	-	-
Libéria	0,2	1	-	-
Guinée équat.	14,2	23	24,5	32
Philippines	18,1	20	-	-
Formose	7,8	31	15,5	59
Honduras	41,4	32	-	-
Cuba	484,5	414	540,3	516
France	0,3	1	1,0	2
Australie	0,2	1	-	-
Afrique du Sud	-	-	34,1	40
Guinée portugaise	-	-	24,0	25
Etats-Unis	-	-	21,9	15
Colombie	-	-	4,7	5
Indonésie	-	-	1,3	1
BELGIQUE-LUXAMBOURG (3 mois)		en 000 FrB		en 000 FrB
total :	376,9	7.285	624,4	9.967
dont :				
France	284,5	5.429	545,6	8.855
Portugal	20,1	511	10,6	318
Canaries	0,6	18	-	-
Côte d'Ivoire	45,4	883	9,4	127
Kenya	3,8	124	4,7	128
Martinique	3,7	81	-	-
Pays-Bas	9,5	83	25,5	239
Italie	9,3	150	-	-
Afrique du Sud	-	-	18,9	204
Royaume-Uni	-	-	3,1	37
Cameroun	-	-	-	-

TABLEAU 2 (suite)	1969		1970	
	en tonnes	en 000 F	en tonnes	en 000 Lires
FRANCE (6 mois)		en 000 F		en 000 F
total : dont :	7.935,3	10.768	8.367,9	12.540
Portugal	112,8	281	91,4	253
Tunisie	20,9	29	-	-
Côte d'Ivoire	4.173,4	5.685	4.712,9	8.010
Cameroun	563,0	582	349,7	419
Martinique	2.137,8	3.172	2.153,5	2.631
Guinée	877,8	957	1.058,7	1.222
Guadeloupe	48,7	61	..	1
Dahomey	0,9	1	-	-
Cuba	-	-	0,9	1
Togo	-	-	0,3	1
Singapour	-	-	0,5	2
ITALIE (6 mois)		en 000 Lires		
total : dont :	790,6	168.170	1.049,8	249.690
Guinée	44,1	8.927	44,3	6.007
Côte d'Ivoire	690,2	145.854	767,2	188.461
France	44,4	10.190	31,6	8.269
Allemagne fédérale	1,4	395	78,9	23.478
Portugal	8,5	2.268	8,5	2.268
Espagne	2,0	536	-	-
Formose	-	-	2,6	1.807
Indonésie	-	-	34,2	4.785
Australie	-	-	53,1	7.219
Afrique du Sud	-	-	22,4	4.729
PAYS-BAS (6 mois)		en Florins		en Florins
total : dont :	512,3	401.450	1.103,5	804.732
France	127,7	139.469	110,7	127.340
Belgique-Luxembourg	37,2	38.850	12,4	18.851
Etats-Unis	8,6	3.677	15,9	17.541
Panama	0,9	574	-	-
Royaume-Uni	1,5	2.845	-	-
Cuba	313,0	195.250	770,6	487.586
Allemagne fédérale	23,4	19.738	102,4	52.330
Afrique du Sud	-	-	30,3	35.183
Kenya	-	-	0,4	1.084
Côte d'Ivoire	-	-	53,0	57.256
Equateur	-	-	5,2	2.563
Portugal	-	-	2,6	4.499

## ASSOCIATION ECONOMIQUE DE LIBRE ECHANGE

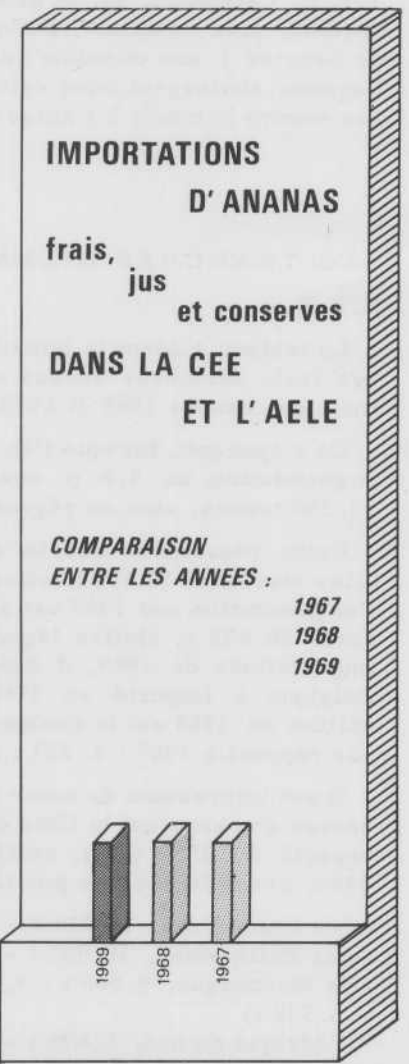
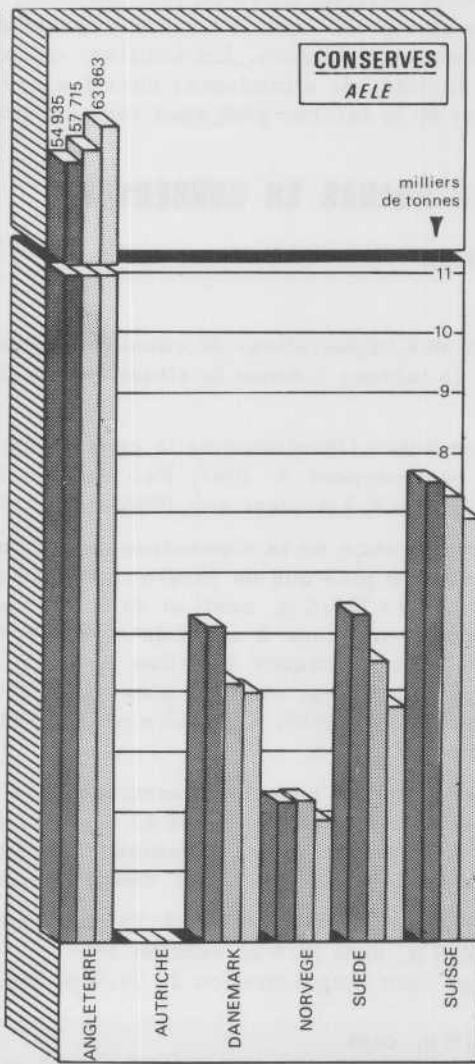
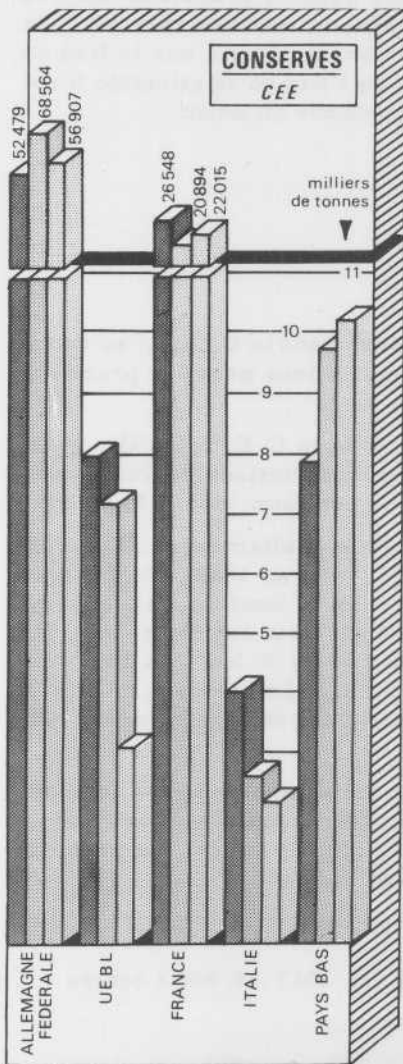
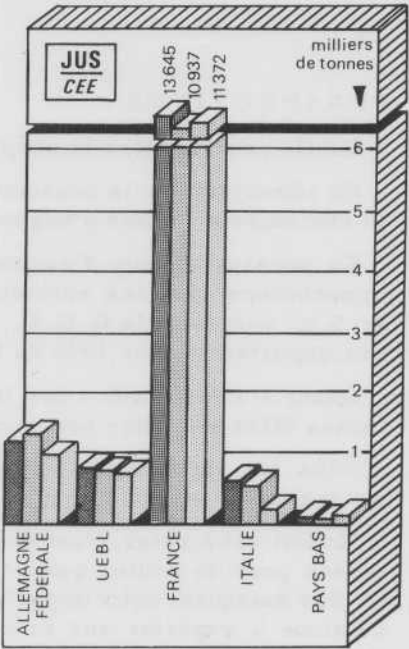
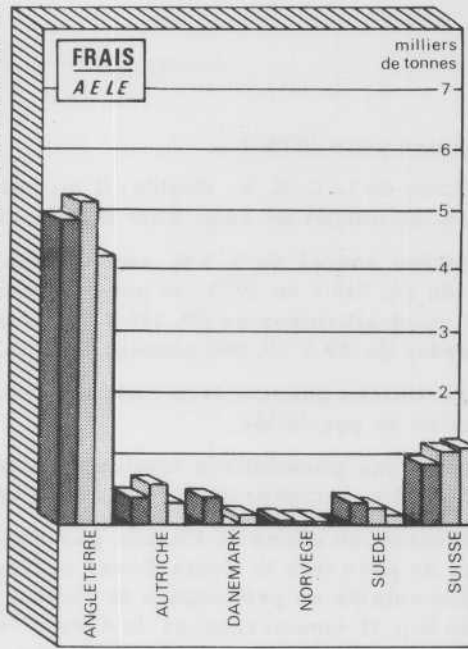
D'après le tableau 3 suivant, on constate que cette entité économique a importé 7.378 t en 1969, contre 5.855 t en 1967, soit une augmentation de 26 p. cent.

Le principal fournisseur est l'Afrique du Sud, avec 4.432 t en 1969 contre 3.625 t en 1967, soit pour 1969 60 p. cent des importations. La Côte d'Ivoire, 14,8 p. cent, vient en seconde position avec 1.094 t en 1969, le double de 1967. Suivent le Kenya, 6,6 p. cent avec 494 t, 30 t de plus qu'en 1967 et le Portugal, avec 270 t en 1969 contre 661 t en 1967.

L'Anglais, second importateur européen, ne consomme que 90 g, alors que le Suisse consomme 161 g et le Suédois 45 g.

TABLEAU 3 - Importations d'ananas frais dans l'A.E.L.E.

Pays d'origine	ANGLETERRE			AUTRICHE			DANEMARK			NORVEGE			SUEDE			SUISSE		
	1969	1968	1967	1969	1968	1967	1969	1968	1967	1969	1968	1967	1969	1968	1967	1969	1968	1967
<b>EUROPE</b>																		
<b>C.E.E.</b>																		
France	62	125	114	-	-	-	23	-	-	-	-	-	-	-	12	11	-	
Italie	-	-	-	-	-	4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
<b>A.E.L.E.</b>																		
Portugal	184	301	344	15	42	82	6	-	16	24	17	11	-	-	75	41	96	133
<b>AUTRES PAYS D'EUROPE</b>																		
Espagne	-	-	-	-	-	-	-	-	7	-	-	-	-	-	5	-	17	-
<b>AMERIQUE</b>																		
Brésil	-	-	-	-	31	14	-	-	45	-	-	-	-	-	6	-	-	-
Costa-Rica	-	-	-	-	-	-	2	-	-	-	-	-	-	-	-	7	-	-
Equateur	-	-	-	-	-	9	1	-	-	-	-	-	-	-	38	-	-	-
Etats-Unis	-	-	-	-	-	-	5	-	21	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Guatémala	-	-	-	-	-	-	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Honduras	-	-	-	-	-	-	25	-	3	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mexique	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>ANTILLES</b>																		
Cuba	-	-	-	-	-	-	143	-	-	-	-	-	-	-	-	34	-	-
Guadeloupe	-	-	-	-	-	-	-	-	3	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Jamaïque	-	92	20	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Martinique	-	-	-	-	-	30	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	8	30
Porto-Rico	-	-	-	-	-	-	10	-	17	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>AFRIQUE</b>																		
Afrique du Sud	4.430	4.815	3.598	-	-	14	2	-	5	-	-	-	-	-	-	-	-	8
Cameroun	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	7	21	9	-
Côte d'Ivoire	29	-	-	108	304	177	219	-	41	-	-	9	-	31	738	863	285	-
Ghana	-	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	11	5	-	-
Guinée	-	-	-	98	51	-	12	-	3	-	-	-	-	-	6	-	50	-
Kénya	179	205	215	186	59	38	15	-	1	-	-	-	-	30	123	83	87	-
Sénégal	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	117	-
Somalie	-	-	-	-	28	-	-	-	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>ASIE</b>																		
Formose	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	29	13	-	-
Indonésie	-	-	-	-	-	-	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>OCEANIE</b>																		
Australie	-	-	-	-	-	-	8	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>DIVERS</b>	160	77	146	38	129	2	-	-	1	20	11	10	-	-	3	3	19	61
<b>TOTAL GENERAL</b>	5.044	5.617	4.437	445	644	370	475	-	167	44	28	30	359	245	188	1.011	1.253	663



## PERSPECTIVES

Quelle pourrait être la conjoncture pour 1975 ?

En admettant que la consommation de la C. E. E. double, il lui faudrait importer 43.000 t, mais en envisageant le taux d'augmentation annuel de 10 p. cent il faudrait alors importer 38.500 t.

En prenant le taux d'augmentation annuel de 3,5 p. cent du P. I. B. (Produit interne brut), les importations globales seraient de 26.745 t en 1975, et avec un taux d'augmentation annuel global de 5 p. cent pour la C. E. E., il faudrait importer 29.146 t. Il serait plus raisonnable de prévoir une importation pour 1975 de l'ordre de 30 à 35.000 tonnes, au maximum.

Quant à l'A. E. L. E., les importations peuvent être estimées entre 13.000 et 15.000 t, 13.000 tonnes étant peut-être une prévision un peu faible.

Dans les autres pays européens, les possibilités totales du marché de l'ananas frais en 1975 pourraient se situer autour de 60.000 t, y compris les pays de l'Est.

Un fait est à noter, c'est la présence, au cours de l'année passée, dans la liste des fournisseurs, certes pour de petites quantités, de pays tels le Costa-Rica, le Honduras, le Brésil. Mais le fait le plus marquant est l'importation notable en provenance de Cuba : près de 800 tonnes. Si ce pays continue à exporter sur la C. E. E., il concurrencera la Côte d'Ivoire, bien qu'il doive payer le T. E. C. Cependant, là, le problème variétal entre en jeu. En effet, les cubains produisent du Red Spanish, plus résistant, mais moins prisé que le Cayenne, et ils risquent, sur nos marchés, de se heurter à une clientèle réticente. D'ailleurs, les cubains, qui préfèrent quant à eux le Red au Cayenne, envisagent, avec cette variété, de s'implanter dans les pays de l'Est où la clientèle n'est pas encore habituée à l'ananas et où le facteur goût aura moins d'importance au début.

## L'ANANAS EN CONSERVES

## LES TRANCHES D'ANANAS

## C. E. E.

Le tableau 4 donne la situation des importations de conserves d'ananas dans la C. E. E. au cours des trois dernières années et le tableau 5 donne la situation des importations pour les premiers mois des années 1969 et 1970.

On s'aperçoit, lorsque l'on considère l'évolution de la consommation de la C. E. E. qu'il y a une augmentation de 4,6 p. cent par rapport à 1967. Par contre, les importations de 1969, avec 99.360 tonnes, sont en régression de 9,3 p. cent sur 1968 et de 9,9 p. cent sur 1965 (110.251 t).

Cette régression est la conséquence de la diminution des importations allemandes. En 1965, elles étaient de 72.377 t, elles ne sont plus que de 52.479 t en 1969 (68.564 t en 1968). En France, l'augmentation sur 1967 est de 4.500 t (20,5 p. cent) et de 6.000 t sur 1965, année où il a été importé 20.492 t, chiffre légèrement inférieur à celui de 1968 (20.894 t). Pour les Pays-Bas, les importations de 1969, 8.006 t, sont identiques à celles de 1965, 8.065 t (10.352 t en 1967). La Belgique a importé en 1969 1.500 t (23 p. cent) de plus qu'en 1965 : 8.014 t contre 6.581 t. Ce chiffre de 1969 est le double de celui de 1967. L'Italie a presque doublé ses importations en 1969 par rapport à 1967 : 4.231 t contre 2.381 t.

Il est intéressant de noter qu'en 1969 le principal fournisseur du marché commun pour les conserves d'ananas est la Côte d'Ivoire avec 21.905 t soit 22 p. cent. En 1967, la Côte d'Ivoire avait exporté 21.856 t (23 p. cent), elle venait après Formose : 24.493 t (25,8 p. cent), ce pays, en 1969, prend la seconde position avec 21.022 t (21,1 p. cent). Viennent ensuite :

- les Etats-Unis, 15.513 t - 15,6 p. cent (en 1967 : 14.785 t - 15,5 p. cent)
- les Philippines, 10.907 t - 10,9 p. cent (9,5 p. cent en 1967)
- la Martinique, 9.806 t - 9,8 p. cent (augmentation de 54,7 p. cent sur 1967 : 9.806 t contre 6.338 t)
- l'Afrique du Sud, 8.896 t - 8,9 p. cent
- la Malaisie, en régression avec 4.420 t contre 7.563 t en 1968 et 5.082 t en 1967.





TABLEAU 5 - Etat comparatif des importations de conserves d'ananas dans la C.E.E.

	1969		1970	
	en tonnes	en 000 DM	en tonnes	en 000 DM
<b>ALLEMAGNE FEDERALE (6 mois)</b>				
Total : dont :	24.467,3	23.595	33.510,2	32.879
Afrique du Sud	3.652,1	3.339	6.396,0	5.895
Etats-Unis	1.987,6	2.252	2.245,4	2.604
Philippines	3.177,5	3.229	4.231,5	4.803
Formose	6.565,2	5.698	10.304,4	9.046
Côte d'Ivoire	3.575,1	4.169	3.808,5	4.488
Ceylan	16,9	14	56,3	49
Thaïlande	812,2	726	483,8	438
Malaisie	2.485,0	2.427	2.448,1	2.575
Chine	1.735,4	1.341	3.141,5	2.572
Japon	21,2	23	29,6	26
Kenya	416,1	355	130,8	157
Singapour	5,4	6	142,6	135
Royaume-Uni	-	-	85,4	79
Espagne	13,0	10	4,4	8
Italie	-	-	1,4	2
Australie	-	-	0,5	2
Suisse	4,6	6	-	-
<b>BELGIQUE-LUXEMBOURG (3 mois)</b>				
		en 000 FrB		en 000 FrB
Total : dont :	1.911,2	28.289	1.802,5	28.294
France	8,5	243	29,3	569
Suisse	12,0	320	34,9	923
Espagne	19,4	294	3,3	47
Côte d'Ivoire	410,7	5.979	426,6	6.244
Kenya	9,7	127	48,3	601
Afrique du Sud	86,7	1.059	23,5	250
Etats-Unis	381,3	6.579	577,5	9.582
Philippines	521,6	6.939	400,3	6.123
Pays-Bas	0,8	25	5,9	128
Formose	449,2	6.568	251,3	3.798
Malaisie	1,6	26	1,6	29
Japon	8,9	117	-	-
Italie	0,8	13	-	-
Australie	-	-	-	-
<b>FRANCE (6 mois)</b>				
		en 000 F		en 000 F
Total : dont :	13.756,5	27.262	13.832,4	28.254
Allemagne fédérale	-	-	0,3	1
Sénégal	-	-	19,3	41
Côte d'Ivoire	6.716,7	14.144	6.512,4	14.083
Kenya	-	-	2,8	6
Afrique du Sud	282,0	341	19,9	31
Etats-Unis	1.567,2	2.409	1.474,3	2.638
Martinique	4.808,2	9.959	5.527,3	11.061
Philippines	-	-	150,1	270
Chine	250,7	225	121,4	115
Vietnam Nord	-	-	1,7	2
Maroc	-	-	2,9	6
Australie	116,3	146	-	-
Guinée	0,3	1	-	-

Suite tableau 5	1969		1970	
	en tonnes	en 000 Lires	en tonnes	en 000 Lires
<b>ITALIE (6 mois)</b>				
Total ; dont :	2. 121,7	386. 074	2. 903,6	533. 281
Chine	15,0	2. 233	9,4	1. 423
Allemagne fédérale	0,1	11	0,8	384
France	-	-	0,2	174
Kenya	2,7	377	36,3	6. 060
Afrique du Sud	339,3	59. 228	394,6	64. 410
Etats-Unis	302,4	65. 617	258,3	53. 741
Malaisie	274,8	46. 053	155,3	28. 400
Philippines	261,7	48. 742	449,3	82. 030
Côte d'Ivoire	628,9	111. 380	1. 215,7	230. 742
Brésil	-	-	0,9	167
Formose	255,7	40. 101	340,7	57. 339
Singapour	-	-	10,6	1. 591
Japon	-	-	13,3	1. 979
Israël	-	-	0,5	80
U. E. B. L.	3,5	489	16,0	4. 352
Suisse	2,3	320	-	-
Indonésie	12,2	2. 232	-	-
<b>PAYS-BAS (6 mois)</b>				
Total : dont :	3. 295,4	en Florins 3. 179. 279	3. 524,2	en Florins 3. 641. 221
U. E. B. L.	2,7	4. 188	4,4	8. 785
Etats-Unis	355,8	382. 898	361,0	431. 977
Allemagne fédérale	65,5	79. 776	64,1	66. 941
Philippines	878,7	838. 881	1. 035,7	1. 185. 086
Formose	684,3	587. 761	727,0	661. 269
Côte d'Ivoire	1. 054,8	1. 037. 141	937,1	907. 697
Afrique du Sud	19,6	13. 555	33,7	28. 630
Singapour	32,2	35. 274	127,9	144. 376
Chine	26,8	19. 951	144,9	112. 726
Royaume-Uni	-	-	10,1	13. 587
Malaisie	14,7	14. 608	11,5	11. 073
Inde	-	-	22,6	33. 315
Hong-Kong	-	-	44,2	35. 759
Japon	1,7	1. 735	-	-
Indonésie	17,5	11. 687	-	-
Kenya	139,3	150. 627	-	-

On voit apparaître de nouveaux fournisseurs :

- la Chine continentale, 3. 492 t (presque le triple de 1967)
- la Thaïlande, 1. 470 t (466 t en 1967).

Pour fixer les idées, disons qu'en 1969, l'Allemand a consommé 862 g d'ananas en conserves contre 1. 225 g en 1967, le Belge 840 g, le Hollandais 622 g, le Français 527 g et l'Italien 78 g.

#### PERSPECTIVES

Quelles peuvent être les possibilités d'importation en 1975 ?

Si l'on suppose que tous les européens de la C. E. E. consommeront à cette époque autant que l'Allemand en 1969, il faudrait alors importer, pour une population s'élevant, suivant les projec-

tions C. E. E. (supérieures à celles de l'O. N. U. et de l'O. C. D. E.) à 195.460.000 habitants, 164.186 t, ce qui représenterait une augmentation de 60 p. cent. D'autre part, si l'on suppose que chaque européen de la C. E. E. consommera en 1975 1 kg d'ananas en conserves, il faudrait alors importer 195.460 t. Ce chiffre paraît très fort et il semblerait plutôt, compte-tenu de la stagnation constatée, que les importations devraient se situer entre 120.000 et 124.000 t, ce qui représenterait un taux annuel d'augmentation de 5 p. cent. Mais si l'on prenait un taux annuel d'augmentation semblable à celui de l'ananas frais : 10 p. cent, les importations approcheraient 175.000 tonnes, chiffre particulièrement élevé.

Sur le marché de la C. E. E., les pays tiers doivent payer le T. E. C. qui est de 24,4 p. cent actuellement. Il passera à 24,2 p. cent en 1971, et à 24 p. cent à partir de 1972. Les D. O. M. et les E. A. M. A. en sont exempts. Il faut ajouter à cela la fiscalité propre à chaque pays : T. V. A. de 5,5 p. cent en Allemagne, 15 p. cent en France, 12 p. cent aux Pays-Bas ; la taxe de transmission de 12 p. cent en Belgique et 4,4 p. cent en Italie. En Allemagne et aux Pays-Bas, la T. V. A. est perçue à l'importation sur le prix C. A. F. augmenté des droits de douane et des prélèvements agricoles. En France, l'assiette est la même, mais elle est perçue taxe sur taxe, ce qui ramène le taux réel à 17,64 p. cent au lieu de 15 p. cent.

En France, comme pour l'ananas frais, la répartition des importations est de 42,5 p. cent à la Martinique et à la Côte d'Ivoire et 15 p. cent aux Pays tiers, mais on constate que :

1°) le pourcentage réel en 1969 a été de :

44,7 p. cent pour la Côte d'Ivoire, contre 56,9 en 1967

36,9 p. cent pour la Martinique, contre 28,7 en 1967

la part des pays tiers dépasse donc les 15 p. cent : les Etats-Unis, à eux seuls, représentent 12,8 p. cent (10,1 en 1967).

2°) La Martinique rencontre des difficultés : prix élevés, organisation de la commercialisation, et surtout fabrication de boîtes 4/4 (conséquence de la variété cultivée, dite de Saint-Domingue) alors que le consommateur européen porte sa demande sur les conserves en boîtes 3/4 (n° 2).

Si la vente en France s'est développée en 1969, c'est grâce à l'effort de publicité réalisé, et, surtout à la baisse des prix obtenue en début d'année. Cependant, à fin 1969, la Martinique avait encore un stock de 6.500 t (à fin 1968, il était de 3.500 t).

Les pays associés, et en particulier la Côte d'Ivoire, membre des E. A. M. A., voudraient que soit maintenue une protection efficace contre les importations en provenance des pays tiers. La concurrence américaine semble les préoccuper plus que celle de Formose, dont les prix sont pourtant inférieurs pour une qualité correcte. Les Etats-Unis sont d'ailleurs obligés de baisser leurs prix, malgré la réputation de leur label. On envisage ainsi d'appliquer un prix plancher pour les importations de pays tiers, ce qui serait une protection s'ajoutant à celle du T. E. C.

## LES PRIX

Il est bien difficile de faire des comparaisons de prix, car, bien souvent, on ne parle pas des mêmes stades de commercialisation. Voici toutefois, pour 1969 la valeur moyenne déclarée en douane dans les différents pays membres de la C. E. E., au kg :

	en valeur nationale	en équivalence actuelle en F
Allemagne fédérale	0,95 DM	1,43 (1,30 en 1967)
Belgique	1,15 FrB	1,26 (1,96 en 1967)
France		1,98 (2,00 en 1967)
Italie	179 liras	1,59 (1,56 en 1967)
Pays-Bas	0,97 Florins	1,20 (1,25 en 1967)

Ce prix au kg n'est que l'indication d'un ordre de grandeur, car, en réalité, les ventes se font en 24 boîtes 1/2 - 3/4 - 4/4, ou bien, s'il s'agit d'autres types de conditionnement, en boîtes 2 1/2 s - ou 2 - ou 2 Tall - ou 1 Tall, etc.

TABLEAU 6 - Importations de conserves d'ananas dans l'A.E.L.E.

Pays de provenance / Pays importateurs	ANGLETERRE			DANEMARK			NORVEGE			SUEDE			SUISSE		
	1969	1968	1967	1969	1968	1967	1969	1968	1967	1969	1968	1967	1969	1968	1967
<b>EUROPE</b>															
Allemagne Fédérale	-	-	-	19	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Belgique-Luxembourg	-	-	-	4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
France	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Norvège	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Suède	-	-	-	-	-	-	21	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>AMERIQUE DU NORD</b>															
Etats-Unis	1.447	856	1.796	656	654	1.116	1.179	899	1.232	-	1.333	1.399	2.575	3.484	2.437
Mexique	-	-	-	-	-	-	-	-	30	-	-	-	-	-	-
<b>AMERIQUE DU SUD</b>															
Equateur	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	23	-
<b>AFRIQUE</b>															
Afrique du Sud	17.197	17.880	17.337	776	628	366	381	316	257	-	-	14	894	375	169
Côte d'Ivoire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	99	138	58
Kénya	3.903	1.863	4.229	755	104	151	204	155	147	-	-	-	135	77	84
Swaziland	1.545	587	585	303	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>ASIE</b>															
Chine	558	125	572	-	824	486	-	28	18	-	194	364	-	-	-
Formose	1.422	291	1.281	1.110	737	863	201	213	98	-	322	394	1.397	1.804	2.359
Israël	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Japon	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	14
Malaisie	7.922	12.248	12.766	693	344	475	41	-	-	-	470	-	39	42	63
Philippines	4.470	6.128	7.883	810	514	301	223	533	179	-	1.954	1.530	2.465	1.431	1.847
Singapour	14.393	10.901	9.784	128	73	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Thaïlande	-	-	-	21	-	-	-	-	-	-	-	-	26	46	16
<b>OCEANIE</b>															
Australie	2.002	6.655	7.247	8	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Autres Commonwealth</b>	10	-	101	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>DIVERS</b>	66	181	282	-	384	385	62	192	51	-	360	209	3	4	-
<b>TOTAL GENERAL</b>	54.935	57.715	63.863	5.285	4.262	4.143	2.312	2.336	2.012	5.451	4.633	3.910	7.633	7.424	7.047

Pour 1969, les cotations de la Martinique, suivant les types de boîtes, étaient les suivantes :

- 4/4 : 1er choix : 2, 12 F F. O. B., soit 2, 26 F C. A. F.  
 Standard : 2, 00 F F. O. B., soit 2, 10 F C. A. F.  
 3/4 : 1er choix : 1, 60 F F. O. B., soit 1, 66 F C. A. F.  
 2ème choix : 1, 50 F F. O. B., soit 1, 56 F C. A. F.

Pour la Côte d'Ivoire, au même stade et pour la même période, les cotations étaient :

- 1/2 TE : 0, 87 F la boîte  
 3/4 TE : 1, 54 F la boîte  
 3/4 TB : 1, 38 F la boîte  
 4/4 : 2, 05 F la boîte

A titre de comparaison, voici des cotations sur les marchés de Londres, Rotterdam, Hambourg, etc. Il s'agit de prix établis une fois payés tous frais de transit et taxes :

Londres : boîtes 2 1/2 (845 g), provenance Etats-Unis : 1, 26 F en janvier en 1969 et 1, 53 F en décembre 1968

Rotterdam : boîte Fancy : 1, 98 F en janvier 1969 et 2, 12 F en décembre 1968.

Hambourg : 2, 16 F, provenance Etats-Unis - 1, 36 F, provenance Thaïlande - 1, 34 F provenance Côte d'Ivoire - 1, 32 F provenance Afrique du Sud - 1, 46 F provenance Philippines.

Les dernières cotations C. A. F. de Côte d'Ivoire vers l'Allemagne étaient de 0, 96 F en 3/4, 1, 60 F en 4/4 ; vers la Belgique, de 0, 98 F la boîte 3/4 TE (carton de 24 boîtes) et de 1, 45 F la boîte 4/4 ; et vers les Pays-Bas, de 0, 99 F et 1, 47 F respectivement.

A. E. L. E.

Le tableau 6 donne les statistiques d'importation par provenance pour 1967 à 1969.

Dans l'A. E. L. E., les importations sont passées de 80. 975 t en 1967 à 75. 617 t en 1969, soit une régression de 7 p. cent. C'est la conséquence de la chute des importations anglaises : 55. 000 t en 1969 contre 63. 800 t en 1967. En 1969, l'Angleterre a importé autant qu'en 1965, mais moins qu'en 1960 et 1959. La consommation par habitant dans ce pays n'a été que de 989 g en 1969 contre 1. 120 g en 1965 et 1. 140 g en 1960.

Au Danemark, les importations en 1969 ont augmenté de 27 p. cent sur 1967. Elles sont inférieures à celles de 1960, mais comparables à celles de 1965. En Norvège, elles ont doublé ou presque entre 1960 et 1967. En Suède, elles sont également en augmentation, de 1. 500 t sur 1967 et 1960. La Suisse a augmenté de 8 p. cent sur 1967 ; la consommation par habitant de ce pays a été en 1969 de 1. 225 g contre 1. 176 g en 1965 (6. 993 t importées).

Quelle peut-être la perspective pour 1975 ?

En prévoyant, d'après des estimations provisoires, que la population sera de 89. 228. 000 habitants pour tous les pays de cette entité à l'exclusion du Portugal. En supposant, d'une part, que chaque habitant consommera 1 kg annuellement, il faudrait alors importer 89. 000 t ; d'autre part, un taux annuel d'augmentation de 5 p. cent par rapport au tonnage de 1969, il faudrait alors importer 101. 300 t. Bien que l'augmentation apparaisse comme certaine dans le cas des pays scandinaves, il est, pensons-nous, raisonnable de ne pas prévoir d'importations supérieures à 90. 000 t.

Sur ces marchés, la Côte d'Ivoire peut prendre une place plus importante. Quant aux autres fournisseurs, leur position devrait rester sensiblement la même.

En ce moment, le principal fournisseur est la Malaisie-Singapour, 23. 424 t (30, 7 p. cent). Viennent ensuite l'Afrique du Sud, 19. 248 t (25, 4 p. cent), les Philippines, 7. 968 t (10, 5 p. cent) et Formose, 4. 130 t (5, 4 p. cent).

L'état de ce marché est assez cohérent, puisque l'Angleterre importe à elle seule 72, 6 p. cent du total. La Malaisie, l'Afrique du Sud, pays du Commonwealth, ne paient aucun droit alors que les autres pays fournisseurs paient 5/6 par cwt, soit environ 7 centimes du kg, c'est-à-dire globalement 8 p. cent de la valeur C. A. F.

## LES JUS D'ANANAS

Le tableau 7 en donne l'évolution.

La consommation a augmenté de 22 p. cent depuis 1967. Elle est comparable à celle de 1966. Les importations sont passées de 13.872 t à 16.938 t. La France est le premier client, prenant 80 p. cent des importations de la C. E. E.

La Côte d'Ivoire est le principal fournisseur avec 8.347 t (49,2 p. cent) suivie de la Martinique 3.593 t (21,2 p. cent), des Etats-Unis 19,1 p. cent et des Philippines 859 t.

Sur le marché français, la part du quota fixé par le Gouvernement n'est pas respectée: 7.926 t de Côte d'Ivoire (58 p. cent), 3.570 t de Martinique (26 p. cent et 1.530 t des Etats-Unis (9 p. cent).

En 1969, le prix du jus au kg, valeur moyenne déclarée en douane, était de 0,90 F en France, 1,44 F en Allemagne, 1,32 F en Belgique, 1,06 F en Italie, 1,68 F aux Pays-Bas.

Nous ne pensons pas que la consommation en 1975 dépassera 25.000 t. A notre avis, elle se situera entre 20.000 et 25.000 t.

Pour les autres pays d'Europe, il n'existe pas de statistiques propres aux jus d'ananas.

Dans la C. E. E., le tarif extérieur commun est de 19,6 p. cent, plus le prélèvement pour le sucre, si il en est ajouté.

## CONCLUSION

La consommation de l'ananas sous toutes ses formes a pris une place certaine dans l'alimentation des européens. Une progression peut être attendue et des valeurs sont données pour l'objectif 1975. Il demeure que le marché est sensible. Ces produits sont seulement complémentaires de ceux qui constituent la base du commerce alimentaire dans l'ensemble des pays européens. L'ouverture vers l'Est est certainement à rechercher par les producteurs et permettrait à ce commerce une expansion plus grande.

Il demeure que le caractère exotique de l'ananas, ses qualités propres qui sont grandes en font un produit auquel le public restera fidèle.

TABLEAU 7 - Importations de jus d'ananas dans la C.E.E.

Pays de provenance / Pays importateurs	ALLEMAGNE FEDERALE			U.E.B.L.			FRANCE			ITALIE			PAYS-BAS			TOTAL C.E.E.		
	1969	1968	1967	1969	1968	1967	1969	1968	1967	1969	1968	1967	1969	1968	1967	1969	1968	1967
<b>EUROPE</b>																		
<b>C.E.E.</b>																		
Allemagne Fédérale	-	-	-	5	2	1	72	59	31	-	-	-	11	2	2	88	63	34
Belgique-Luxemb.	3	-	-	-	-	-	-	2	4	-	-	-	4	3	7	7	5	11
France	23	-	-	23	36	16	-	-	-	13	7	-	-	-	-	59	43	16
Italie	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-
Pays-Bas	-	-	-	97	75	62	13	-	-	-	-	-	-	-	-	110	75	62
<b>TOTAL C.E.E.</b>	<b>26</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>126</b>	<b>113</b>	<b>79</b>	<b>85</b>	<b>61</b>	<b>35</b>	<b>13</b>	<b>7</b>	<b>-</b>	<b>15</b>	<b>5</b>	<b>9</b>	<b>265</b>	<b>186</b>	<b>123</b>
<b>Autres Pays Europe</b>																		
Espagne	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-
Royaume-Uni	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	5	1	-	5
<b>TOTAL AUT. PAYS</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>5</b>	<b>2</b>	<b>-</b>	<b>5</b>
<b>TOTAL EUROPE</b>	<b>26</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>127</b>	<b>113</b>	<b>79</b>	<b>85</b>	<b>61</b>	<b>35</b>	<b>13</b>	<b>7</b>	<b>-</b>	<b>16</b>	<b>5</b>	<b>14</b>	<b>267</b>	<b>186</b>	<b>128</b>
<b>AMERIQUE DU NORD</b>																		
Etats-Unis	841	723	737	513	564	655	1.530	1.107	1.530	305	373	152	54	52	110	3.243	2.819	3.184
Mexique	12	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	12	-	-
<b>TOTAL AMER. NORD</b>	<b>853</b>	<b>723</b>	<b>737</b>	<b>513</b>	<b>564</b>	<b>655</b>	<b>1.530</b>	<b>1.107</b>	<b>1.530</b>	<b>305</b>	<b>373</b>	<b>152</b>	<b>54</b>	<b>52</b>	<b>110</b>	<b>3.255</b>	<b>2.819</b>	<b>3.184</b>
<b>ANTILLES</b>																		
Cuba	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	-	-	-	-	-	-	-	2
Martinique	23	-	-	-	-	-	3.570	2.204	1.904	-	-	-	-	-	-	3.593	2.204	1.904
<b>TOTAL ANTILLES</b>	<b>23</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3.570</b>	<b>2.204</b>	<b>1.906</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3.593</b>	<b>2.204</b>	<b>1.906</b>
<b>AFRIQUE</b>																		
Afrique du Sud	-	181	-	19	21	28	-	-	-	16	68	35	-	-	2	35	270	65
Côte d'Ivoire	210	194	234	105	132	88	7.926	7.558	7.759	106	156	61	-	10	19	8.347	8.050	8.161
Kénya	-	-	-	-	-	-	55	-	142	-	-	-	-	-	-	55	-	142
Maroc	-	-	-	-	-	-	148	-	-	-	-	-	-	-	-	148	-	-
<b>TOTAL AFRIQUE</b>	<b>210</b>	<b>375</b>	<b>234</b>	<b>124</b>	<b>153</b>	<b>116</b>	<b>8.129</b>	<b>7.558</b>	<b>7.901</b>	<b>122</b>	<b>224</b>	<b>96</b>	<b>-</b>	<b>10</b>	<b>21</b>	<b>8.585</b>	<b>8.320</b>	<b>8.368</b>
<b>ASIE</b>																		
Chine	-	-	-	6	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6	-	-
Formose	-	-	-	-	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-
Japon	-	-	-	2	-	-	-	-	-	15	-	-	-	-	-	17	-	-
Malaisie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3	-	-	-	-	-	3	-
Philippines	312	372	169	205	75	48	-	-	-	281	85	-	61	47	47	859	279	264
Singapour	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4	8	1	4	8	1
Vietnam	-	-	-	-	-	-	-	7	-	-	-	-	-	-	-	-	7	-
<b>TOTAL ASIE</b>	<b>312</b>	<b>372</b>	<b>169</b>	<b>205</b>	<b>75</b>	<b>48</b>	<b>-</b>	<b>7</b>	<b>-</b>	<b>296</b>	<b>88</b>	<b>-</b>	<b>65</b>	<b>55</b>	<b>48</b>	<b>886</b>	<b>599</b>	<b>265</b>
<b>OCEANIE</b>																		
Polynésie Franç.	-	-	-	-	-	-	44	-	-	-	-	-	-	-	-	44	-	-
<b>DIVERS</b>	<b>-</b>	<b>32</b>	<b>19</b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>287</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>288</b>	<b>33</b>	<b>21</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1.424</b>	<b>1.502</b>	<b>1.159</b>	<b>978</b>	<b>907</b>	<b>899</b>	<b>13.645</b>	<b>10.937</b>	<b>11.372</b>	<b>736</b>	<b>693</b>	<b>249</b>	<b>135</b>	<b>122</b>	<b>193</b>	<b>16.938</b>	<b>14.161</b>	<b>13.872</b>